

versoir ou à tourne-oreille ; les seconds s'appliquent aux char-rués à versoir fixe.

Le soc se compose de deux parties fort distinctes : l'aile ou les ailes, et dont la destination est de trancher la terre, et la souche qui n'a d'autre but que d'unir cette partie essentielle à la charrue, et de commencer, pour ainsi dire, la courbure du versoir. La bande qui forme et qui avoisine la pointe ou le tranchant s'use à peu près seule durant le travail. La proportion entre ces deux parties, dit M. de Dombasle, qui a le plus contribué de nos jours au perfectionnement de la charrue, peut varier considérablement, et l'on conçoit facilement que le soc est d'autant meilleur sous le rapport de la dépense de renouvellement que la bande est plus épaisse.

Les socs énormes dont on fait encore usage dans certaines parties du Canada, pèsent communément de 18 à 24 livres, sans que pour cela la bande soit bien épaisse. C'est là certainement une proportion très-défavorable. Dans certaines fabriques, en France et ailleurs, on prépare des socs dont la pesanteur ne dépasse guère 9 à 10 livres. C'est uniquement sur la souche que porte la diminution du poids et la bande reste la même que dans les anciens socs, en sorte que dans ce cas, la proportion est maintenant beaucoup plus favorable.

Beaucoup de socs se fixent au sep ou à la gorge de la charrue par une douille ou ensachure.—Tantôt ce sont les deux côtés prolongés du triangle qui se recourbent en dessous pour emboîter l'extrémité antérieure du sep ;—tantôt la douille se trouve à la partie gauche de l'aile unique des charrues à versoir fixe.

Cependant depuis quelque temps, la méthode américaine commence à se répandre ; elle consiste à appliquer et à fixer le soc à la partie antérieure et inférieure du corps de la charrue par deux boulons à écrou, que le laboureur peut ôter lui-même et remettre chaque fois que le besoin de changer le soc se fait sentir.

Un des principaux avantages des socs américains, consiste en ce que le poids de la souche est diminué, en sorte que la proportion entre cette dernière et la bande est beaucoup plus favorable que dans toutes les autres. Ces socs pèsent de 6 à 7 livres, et un tiers, au moins de ce poids est réservé à la bande. Ces socs entièrement en acier peuvent s'exécuter pour 8 à 10 schelins et font un service beaucoup plus long, sans rechaussage, qu'un soc de 20 schelins en fer chassé d'acier. Lorsque le premier est usé, il n'en coûte pas plus pour le remplacer par un neuf qu'il n'en eût coûté pour faire rechausser l'autre. On a du reste la vieille souche d'acier et l'on ne court pas le risque d'un rechaussage mal exécuté.

## HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Il y a 20 ans et plus, l'exploitation du domaine des lettres et des sciences semblait être le partage exclusif de l'Europe. De là seulement sortaient tous les ans les productions les plus variées pour se répandre dans ses colonies et dans les pays où pénétrait son commerce. Les plumes canadiennes ne paraissaient

jouir que du privilège d'écrire des articles de journaux pour défendre la nationalité, ou sur la politique du temps. Mais le champ des lettres et des sciences ; à proprement parler, était pour elles un champ clos et inabordable.

Mais, depuis, quel changement merveilleux ne s'est-il pas opéré ? Aujourd'hui surtout, ce champ on l'envahit de toute part, on l'exploite avec un courage tout à fait digne d'éloge, et on en retire des productions de tout genre qui, sans être toujours parfaites, dénotent au moins le talent et le travail. Si le zèle que l'on déploie aujourd'hui ne se ralentit pas, et surtout si certains écrivains dont la science et le talent littéraires sont déjà avantageusement connus, veulent se mettre sérieusement à l'œuvre, dans quelques années les rayons de nos bibliothèques seront en partie remplis par des productions canadiennes. Et n'avons-nous pas déjà nos littérateurs, nos historiens, nos biographes, nos philosophes chrétiens, nos chimistes, nos floristes, nos botanistes, nos ornithologistes, etc., etc.

Voici que nous recevons encore aujourd'hui trois nouvelles publications. La première est une brochure de 24 pages qui contient le compte-rendu des exercices qui ont eu lieu les 10, 11 et 12 juillet, de cette année, au collège de l'Assomption ; de plus une biographie du Révd. F. Labelle, un des fondateurs du collège, quelques documents ayant rapport à sa mémoire et à la visite de M. Aubert de Gaspé, l'auteur des *Anciens Canadiens*, au collège ; enfin une lettre de Mgr. de Montréal et un bref de Pie IX. Les messieurs du collège de l'Assomption ont eu une heureuse idée de réunir sous un seul couvercle ces divers documents, nous les en félicitons, comme nous félicitons les MM. du Collège de Ste. Anne d'avoir réuni, en un seul volume, les biographies des Révds Chs. F. Painchaud, fondateur du collège, C. Gauvreau, V. G. et Ths. B. Pelletier, avec les portraits photographiés de chacun d'eux en tête. Ces documents qui plus tard serviront à l'histoire de nos établissements littéraires et religieux ne sauraient être conservés avec trop de soin.

La seconde publication qui est sortie des ateliers typographiques de M. Darveau, est une brochure de 150 pages, qui a pour titre : *Les qualités morales du bon militaire.* Cet opuscule se divise en quatre parties : La première traite de l'influence de la religion sur la vie militaire, la seconde des vertus guerrières ; la troisième, de la nécessité de la discipline ; enfin la quatrième réunit de courtes sentences militaires et politiques empruntées à divers écrivains de Napoléon Ier. On y rencontre aussi, çà et là, d'intéressantes anecdotes qui donnent beaucoup d'attraits à l'ouvrage.

L'auteur de ce petit ouvrage, M. L. N. Voyer, ancien élève du cours préparatoire du Collège de Ste. Anne, ex-sergent au 100<sup>me</sup> régiment de ligne, mérite par son travail l'encouragement de tous ceux qui se destinent à la vie des camps.

Maintenant que M. Voyer nous permette de lui faire une suggestion. Dans une seconde édition qui, nous l'espérons, ne se fera pas attendre, nous aime-